

**Vingt-deuxième session
New York, 20-29 avril 2004**

Point 18 de l'ordre du jour provisoire

NORMALISATION DANS LES DOMAINES MULTILINGUES

**Activités canadiennes en matière de toponymie autochtone
(traduction de « Some Canadian activities with respect to Indigenous names »)**

*** Préparé par Kathleen O'Brien, Secrétariat de la CTC, Canada**

ACTIVITÉS CANADIENNES EN MATIÈRE DE TOPONYMIE AUTOCHTONE

Depuis qu'il s'est doté d'une commission toponymique, le Canada s'est toujours employé à promouvoir les noms géographiques autochtones. Nous décrivons ci-dessous quelques-unes des activités qu'il réalise dans ce domaine.

I. Activités pancanadiennes

Les noms autochtones et leur traitement selon les *Rules of Nomenclature* et les *Principes et directives pour la dénomination des lieux*

La Commission de toponymie du Canada s'intéresse depuis de nombreuses années aux noms autochtones et à la façon de les écrire. Le *Premier rapport de la Commission de géographie du Canada*, publié en 1898, contenait les deux règles suivantes :

(traduction libre)

8. *On évitera d'utiliser des traits d'union entre les parties des noms indiens.*

15. *L'orthographe des noms géographiques autochtones devrait correspondre autant que possible à la façon dont les mots se prononcent dans la langue autochtone.*

Une troisième règle pourrait être jugée applicable, même si elle n'est pas réservée aux noms autochtones :

(traduction libre)

2. *Il faudrait rétablir la forme originale des noms qui ont été modifiés ou corrompus et dont l'usage n'est pas trop ancré dans l'usage local.*

Les *Rules of Nomenclature* ont évolué; on les appelle maintenant *Principes*. Elles sont énoncées dans la publication bilingue intitulée *Principes et directives pour la dénomination des lieux / Principles and procedures for geographical naming*, dont les versions française et anglaise sont accessibles en format pdf sur Internet, aux adresses suivantes :

<http://geonames.nrcan.gc.ca/pdf/prandpro_2001e.pdf>

et

<http://geonames.nrcan.gc.ca/pdf/prandpro_2001f.pdf>.

Les trois *principes* suivants, et les notes qui les accompagnent, tirés de l'édition 2001, s'appliquent aux noms géographiques autochtones.

- ***Principe 7, note 3***

Forme et nature des noms

Les noms géographiques doivent être des mots reconnaissables ou des combinaisons acceptables et ils doivent être de bon goût.

Note 3. Autrefois, les noms jugés encombrants et imprononçables étaient raccourcis ou rejetés. Depuis quelques années, les autorités toponymiques se montrent plus ouvertes à l'approbation de toponymes comportant des spécificités démesurément longs.

- a) Par exemple, **Pekwachnamaykoskwawaypinwanik Lake** au Manitoba et **l'Île Kuchistiniwamiskahikan** au Québec.

- **Principe 8, note 1**

Formes linguistiques et traduction

Un nom doit être adopté dans une seule forme linguistique, bien que d'autres formes puissent être acceptées lorsqu'elles sont en usage et lorsqu'elles sont sanctionnées par l'autorité toponymique compétente. Un nom doit être écrit dans l'alphabet romain autant que possible. Lorsqu'un nom est dérivé d'une langue autre que le français ou l'anglais, sa forme écrite doit être admise par des experts en linguistique dont l'opinion éclairée est acceptable par les autorités toponymiques compétentes et par le groupe linguistique concerné. Les noms de certaines entités géographiques d'intérêt pancanadien, établis par le Conseil du Trésor en 1983, sont reconnus tant en français qu'en anglais pour leur emploi sur les cartes fédérales et dans les textes fédéraux.

Note 1. Les noms d'origine inuit et amérindienne doivent normalement être approuvés dans une orthographe romaine, avec des lettres normales et les signes diacritiques disponibles. Dans certains noms d'origine autochtone en Colombie-Britannique l'apostrophe est employé pour indiquer le coup de glotte. Exemples : **'Adade Yus Mountain** et **K'i Island**.

Toutefois, au cours des dernières années, on a officialisé un certain nombre de noms géographiques contenant des caractères « difficiles à reproduire » qui nécessitent une codification particulière dans la Base de données toponymiques du Canada, en attendant que des normes internationales soient approuvées. Par exemple, **L** dans **Lutselk'e** (T. N.-O.) correspond au code {1}; et **X** dans **Xây Gûn** (Yukon) correspond au code {3}.

- **Principe 12, notes 8 et 9**

Terminologie générique

De manière générale, un toponyme comprend à la fois un terme spécifique et un terme générique. Dans un nom géographique nouvellement approuvé, le terme générique devrait correspondre à la nature de l'entité géographique qu'il désigne. Son utilisation dans un toponyme devrait également être conforme à l'euphonie et à l'usage. Le terme générique doit être enregistré en français, en anglais, ou en une langue autochtone par l'autorité toponymique compétente.

Note 8. Il arrivera à l'occasion qu'un nom d'origine autochtone comporte un terme générique fusionné au spécifique et dont le sens est analogue à celui du générique ajouté. Par exemple **Mississippi River** (Ont.), **Pekwawinneepi** Creek (Man.) et **Lac Matonipi** (Qc). De tels noms sont toutefois parfaitement acceptables.

Note 9. De plus en plus, les autorités toponymiques approuvent des noms géographiques comprenant des génériques en langue autochtone, par exemple **Vakak Nju** (lac) au Yukon, **Suzanne Bung'hun** (lac) en Colombie-Britannique et **Pakwatew Ministik** (île) en Alberta.

Publications assurant la diffusion des noms autochtones

Les décisions de la Commission de géographie du Canada et des organismes qui lui ont succédé ont été diffusées au moyen des publications qui, les cartes mises à part, étaient à leur époque les principaux instruments de diffusion de la toponymie canadienne, autochtone ou non. Les toutes premières étaient les *rapports de la Commission de géographie du Canada* (19 en tout) publiés entre 1898 et 1927. Au début, ces *rapports* contenaient de l'information élémentaire mais, par la suite, on y a intégré des renseignements sur les toponymes proprement dits. Ainsi, on possède passablement d'information sur l'histoire d'un grand nombre de noms de l'Ouest canadien; on sait, par exemple, sur quelles cartes les noms figuraient, qui les a consignés, etc. Par la suite, on a produit plusieurs publications sous le titre de *Place-names of ...*, dont quelques-unes (île d'Anticosti, Mille Îles, etc.) ont également été intégrées aux *rapports*. Chaque fois que c'était possible, les *Place-names of ...* donnaient de l'information sur l'origine du nom. En 1952, s'est amorcé la publication du *Répertoire géographique du Canada*, dont les différents volumes contenaient des renseignements de base, sans toutefois indiquer l'origine des noms. Dans les années 1970, deux *Toponymy Studies* ont été publiées pour l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. Ces études toponymiques avaient un contenu semblable à celui des *Place-names of...*, mais elles donnaient plus de détails au sujet des supports cartographiques des toponymes.

Colloque

En 1986, un colloque sur les noms géographiques autochtones s'est tenu à Ottawa. Les participants ont adopté 27 résolutions, qui ont été publiées dans *Canoma*, volume 12, n° 2, 1986. On peut en obtenir des exemplaires au secrétariat de la CTC.¹ Les résolutions concernent notamment la collecte des amérindianymes, l'écriture des noms géographiques, le financement et les perspectives d'avenir. Dans la foulée de ce colloque, les membres de la Commission de toponymie du Canada font rapport chaque année sur les progrès accomplis dans l'application de la résolution 26 « ... sur l'état de la toponymie autochtone et sur l'application des résolutions approuvées dans chaque province et territoire ».

Recommandations concernant l'écriture des noms autochtones

Le CPCNG a adopté sept recommandations sur l'écriture des noms autochtones à titre de lignes directrices à l'occasion de sa réunion annuelle tenue à Halifax le 12 octobre 1990. Ce document est disponible auprès du secrétariat de la CTC.²

Orthographe des noms autochtones

Dans certaines langues autochtones du Canada, on peut employer des caractères syllabiques au lieu des caractères romains. La norme *Unified Canadian Aboriginal Syllabics* (Syllabaire unifié canadien autochtone), amendement 11 de ISO/IEC 10646-1, a été adoptée le 15 juillet 1998. Il existe des logiciels permettant de saisir au clavier des caractères syllabiques (p. ex. en inuktitut), mais il faudra davantage pour assurer le transfert des fichiers et généraliser l'emploi des caractères syllabiques dans les bases de données.

Entre 1992 et 2002, vingt-sept (27) caractères « difficiles à construire » ont été utilisés dans les noms autochtones (surtout dans les langues athabaskanés) officiellement approuvés par les provinces et territoires. Étant donné que ces caractères de l'alphabet romain étendu modifié ne peuvent pas encore être reproduits dans la base de données toponymiques du Canada, on en a

¹ Secrétariat de la CTC, 615, rue Booth, pièce 634, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0E9.

² Idem

dressé la liste, et à chaque caractère syllabique on a fait correspondre un nombre que l'on encadre par des accolades; ainsi, le code {5} représente le K. Pour les besoins des recherches, les utilisateurs de la base de données entrent la lettre sans le signe diacritique. Tout comme dans le cas des caractères syllabiques, le logiciel permet de saisir au clavier les caractères «difficiles à construire», mais il faudra davantage de développement pour assurer le transfert des fichiers et généraliser l'emploi des caractères syllabiques dans les bases de données.³

Collecte des noms autochtones sur le terrain

Le *Guide pour la collecte sur le terrain de toponymes autochtones* a été publié en 1992; il en existe une version anglaise et une version française. Il couvre l'approbation, les préparatifs et la réalisation des enquêtes toponymiques, ainsi que le traitement des données qui en sont issues. Les appendices renferment des spécimens de fiches utiles et de cartes de relevé, le texte des sept recommandations adoptées en 1990 ainsi qu'une bibliographie sommaire. Cette publication est également disponible sur l'Internet en version anglaise à l'adresse <http://geonames.nrcan.gc.ca/pdf/native_field_guide_e.pdf> et en version française à l'adresse <http://geonames.nrcan.gc.ca/pdf/native_field_guide_f.pdf>. Le *Guide* s'est révélé utile à la collecte de tous les toponymes, autochtones ou non. On l'utilise dans plusieurs régions du Canada, tel quel ou en l'adaptant aux exigences de l'autorité toponymique concernée. La question de la traduction du *Guide* en langues autochtones resurgit périodiquement. Le Québec a récemment évoqué la possibilité de le traduire en cri.

Vidéo

En 1993, le Comité permanent canadien des noms géographiques a produit une vidéo d'une durée de 11 minutes intitulée « *La toponymie : mémoire des lieux* » en français et « *What's in a Toponym?: the story behind Canada's geographical names* » en anglais. On y aborde divers sujets, notamment les noms géographiques, les procédures de dénomination des lieux et les méthodologies utilisées, le bilinguisme, le multiculturalisme, les peuples autochtones du Canada et certains aspects particuliers des programmes toponymiques provinciaux et territoriaux. La vidéo a été mise à jour à l'occasion du centenaire du Comité permanent canadien des noms géographiques, en 1997.

Bibliographie

En 1993 a été publié *Native Canadian geographical names: an annotated bibliography / La toponymie autochtone du Canada : une bibliographie annotée*. La troisième édition de cette publication cumulative a paru en 1997 sous le titre de *Aboriginal geographical names of Canada: an annotated bibliography / La toponymie autochtone du Canada : une bibliographie annotée*. Cette édition, qui compte environ 1 500 entrées, est accessible sur l'Internet à l'adresse <<http://geonames.nrcan.gc.ca/pdf/nativebibsecure.pdf>>. Elle est également en vente.

L'Internet

En 1994, le secrétariat de la CTC a versé sur l'Internet la Base de données toponymiques du Canada (BDTC). On la trouvera à l'adresse <http://geonames.nrcan.gc.ca/search/index_f.php>. Depuis, les utilisateurs sont en mesure de consulter cette base de données pour trouver des noms approuvés, des anciens noms approuvés ainsi que des noms d'entités sous-marines. En outre, plusieurs pages du site Web <http://geonames.nrcan.gc.ca/index_f.php> contiennent des textes éducatifs sur les noms autochtones et leur origine, dans les sections appelées «Éducation» et « Les nouvelles ».

³ Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest utilise le logiciel WinMac Dene Font <<http://www.ssimicro.com/fonts/dene/keystrk.pdf>>.

Tableaux des langues autochtones

Vers 1994, le Comité consultatif de la recherche toponymique de la CTC a commencé à dresser des tableaux des langues autochtones pour indiquer les langues utilisées dans les provinces et territoires. À l'usage exclusif de la Commission de toponymie du Canada, ces tableaux sont des fichiers Excel où l'on a réuni des renseignements sur l'autorité toponymique concernée, la famille linguistique, la langue, le dialecte et les caractères spéciaux. Ils existent en version française et en version anglaise. Considérés comme des documents de travail, ces tableaux doivent être validés par les membres de la collectivité autochtone.

Lignes directrices en matière de toponymie

La CTC a adopté en 2002 des lignes directrices pour nommer ou renommer des réserves indiennes, ainsi que des entités géographiques ou des lieux habités qui se trouvent en totalité ou en partie dans des réserves indiennes. Afin de clarifier les rôles des conseils de bande des Premières nations, du ministère des Affaires indiennes et du Nord et de la Commission de toponymie du Canada, le groupe de travail sur les communications avec les Autochtones a établi de nouvelles lignes directrices qui simplifient le processus de dénomination des lieux. Signalons que ce document fait totalement abstraction des autres types de terre que les peuples autochtones pourraient occuper ou utiliser.

Vignette

En 2002, on a produit une vignette qui a pour titre *Noms de lieux autochtones : le portrait de notre héritage*. Elle est publiée en deux versions, une en anglais et français, l'autre en anglais et inuktitut. Elle vise à informer les collectivités autochtones du Canada qu'il existe des processus pour faire reconnaître officiellement des noms géographiques autochtones. Des reproductions de cette publication existent en format pdf; on peut les trouver en anglais à l'adresse <http://geonames.nrcan.gc.ca/pdf/factsheet_e.pdf>, en français à l'adresse <http://geonames.nrcan.gc.ca/pdf/factsheet_f.pdf> et en inuktitut à l'adresse <http://geonames.nrcan.gc.ca/pdf/factsheet_i.pdf>.

Service canadien de toponymie (SCT)

Le Service canadien de toponymie (SCT), accessible depuis le site <http://gnss.nrcan.gc.ca/index_f.html>, a été lancé en 2003. Il fait appel à la plus récente technologie pour diffuser de l'information sur les noms géographiques du Canada. Il prend en charge les caractères de l'alphabet non romain ou de l'alphabet romain étendu modifié utilisés dans les toponymes autochtones, en les faisant correspondre à des chaînes de caractères de remplacement. Ainsi, quand on clique sur le lien « Codes » dans les deux pages de recherche, on ouvre une fenêtre dans laquelle on choisit les caractères utilisés dans la composition d'un nom de lieu autochtone. Chaque fois que l'on clique sur l'image d'un caractère, le code correspondant (p. ex. {1}) s'insère dans la fenêtre d'interrogation. Pour l'instant, on emploie des images gif pour représenter les caractères dans le SCT, de telle sorte que l'utilisateur peut orthographier le mot avec ces caractères. Sur la page des résultats, un décodeur permet de restituer le nom avec les caractères de l'alphabet romain étendu modifié.

II. Activités dans les provinces et territoires

Colloque

En mars 1979, le Québec a tenu un atelier sur l'écriture des noms autochtones. Les communications qu'on y a présentées ont été réunies dans une publication intitulée *Atelier sur l'écriture des noms de lieux amérindiens*. Elle traitait de divers sujets, notamment la

nomenclature du Québec, du Manitoba et de Terre-Neuve, les problèmes grammaticaux, l'orthographe, les alphabets, etc. Cet atelier a débouché sur l'adoption de 19 résolutions dont les textes anglais et français sont présentés. En 1984, on a produit une autre publication intitulée *Rapport d'étape concernant l'atelier sur l'écriture des noms de lieux amérindiens 1979 – 1984*, qui fait état des mesures prises pour appliquer les résolutions de l'atelier.

Bases de données et sites Web

Plusieurs membres de la Commission de toponymie du Canada ont leur propre base de données et leur propre site Web. La page <http://geonames.nrcan.gc.ca/info/sites_f.php> renferme des liens vers les sites Web des provinces et des territoires. La plupart des autorités toponymiques provinciales et territoriales ne réservent pas une partie de leurs sites Web à la toponymie autochtone, mais toutes font la promotion de l'utilisation des noms géographiques officiels, qu'ils soient autochtones ou non.

Le Québec attribue aux toponymes un code qui indique s'ils sont d'origine amérindienne, anglaise ou française.

Le site Web de la Colombie-Britannique comporte un élément audio. En effet, sur la page « Nisga'a Names, Nisga'a Lands » qui se trouve à l'adresse <http://srmwww.gov.bc.ca/bcnames/g2_nl.htm>, on peut entendre les noms prononcés en se servant d'un lecteur RealMedia Player que l'on peut télécharger gratuitement du site <<http://RealNetworks.com>>.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le Prince of Wales Northern Heritage Centre présente des expositions en ligne dans la section de son site Web qui s'appelle « Lessons from the Land ». La première exposition a pour nom « *Route Idaà* » que l'on peut visualiser en trois langues : l'anglais, le dogrib et le français. En outre, on peut visiter l'*Exposition sur les noms de lieux inuvialuit* à l'adresse <<http://pwnhc.learnnet.nt.ca/inuvialuit/>>, également produite en trois langues, l'anglais, le français et l'inuvialuktun.

Carte

En 1985, la Commission de toponymie de l'Ontario a commandé une *carte historique de Temagami*. Cette carte montrait les routes traditionnelles, les lieux de campement et les noms géographiques utilisés par les Anishnaabeg avant 1900. Elle contenait également des illustrations, un index des abréviations, un guide de prononciation et un index des noms géographiques.

Composition des commissions toponymiques

Dans certaines provinces et certains territoires du Canada, la loi oblige les commissions toponymiques à compter parmi leurs membres un ou plusieurs représentants de la collectivité autochtone. Ailleurs, des représentants autochtones ont été nommés par choix. Ainsi, le Yukon, la Saskatchewan, l'Ontario et le Québec comptent des Autochtones parmi les membres de leurs commissions toponymiques. (Rappelons que cinq provinces et un seul territoire ont des commissions toponymiques; cinq provinces et un territoire n'en ont pas; le troisième territoire est en train d'en établir une.)

Publications toponymiques

Plusieurs autorités toponymiques ont produit des publications qui sont entièrement consacrées aux toponymes autochtones ou qui concernent tous les noms approuvés, amérindiens ou non.

L'Alberta a produit *Place Names of Alberta* en quatre volumes. Cet ouvrage est destiné à la vente mais il a également été numérisé. On peut le trouver sur l'Internet à l'adresse suivante : <http://www.ourfutureourpast.ca/loc_hist/lh_srch.asp>.

Le Manitoba a publié en l'an 2000 *Noms géographiques du Manitoba*. Dans cette publication, les toponymes autochtones sont accompagnés d'une traduction. Dans la mesure du possible, on a indiqué la langue d'origine du toponyme. Par exemple, **Assiniwun Creek** – nom cri signifiant *cailloux*.

Le Québec a produit plusieurs publications sur la toponymie autochtone. Une série traite des noms amérindiens dans certains groupes autochtones. Les titres parus jusqu'ici sont *La toponymie des Abénaquis*; *La toponymie des Algonquins*; *La toponymie des Attikameks*; *La toponymie des Hurons-Wendats* et *La toponymie des Naskapis*. Un sixième volume - *La toponymie des Cris* – est en production. En outre, le Québec a produit en 1996 *La toponymie autochtone au Québec, Bilan et prospective*. À l'époque, le Secrétariat du Comité permanent canadien des noms géographiques l'a fait traduire en anglais sous le titre de *Native toponymy in Quebec ... Past, present and future ...* On y traite notamment de la politique de la Commission de toponymie, de questions actuelles et futures ainsi que de la situation canadienne et internationale. Dans une des annexes, on fait état des progrès réalisés dans le recensement toponymique de chaque nation amérindienne, en indiquant le nombre d'enquêtes toponymiques, les noms géographiques recensés, les toponymes traités et le nombre de toponymes officialisés.

III. Activités d'autres groupes et organisations

En plus des activités de la Commission de toponymie du Canada et des organismes provinciaux et territoriaux qui en font partie, des groupes et des particuliers recueillent des noms autochtones, et produisent des publications sur les toponymes amérindiens et leur collecte sur le terrain. Nous décrivons ci-dessous quelques-unes de ces activités, dont certaines sont réalisées avec la contribution de la province ou du territoire concerné. Le lecteur intéressé pourra en apprendre davantage à ce sujet en consultant la bibliographie mentionnée dans la première section.

Publications toponymiques

M. Henri Dorion, alors professeur à l'Université Laval, a publié en 1967 *Les noms de lieux montagnais des environs de Mingan*.

En 1987, Ludger Müller-Wille et l'Institut culturel Avataq ont publié conjointement *The Gazetteer of Inuit Place Names in Nunavik (Quebec, Canada)/Répertoire toponymique inuit du Nunavik (Québec, Canada)*. Ce répertoire renferme tous les toponymes inuits recueillis et documentés par les Inuits au Nunavik, dans les régions inuites du Québec et les villes adjacentes. Les entrées sont classées par région dans une des sections, et par ordre alphabétique dans une autre.

Guide des enquêtes toponymiques sur le terrain

Le guide intitulé *Name Your Place: using community-based research methods to document Alberta's place names* a été publié en 1998 par la « Friends of Geographical Names of Alberta Society ». Ce document est inspiré en partie du *Guide pour la collecte sur le terrain de toponymes autochtones*. Le programme des noms géographiques (Geographical Names Program) de l'Alberta y a également contribué. Ce manuel s'adresse plus particulièrement aux personnes qui ont suivi le cours de formation (voir ci-dessous), mais c'est aussi un ouvrage d'intérêt général.

Enquêtes toponymiques sur le terrain

Au moins deux organisations oeuvrant dans le territoire du Nunavut ont exécuté des enquêtes toponymiques sur le terrain pour recueillir des noms inuits. L'Institut de recherche du Nunavut a réalisé le projet toponymique du sud de l'île de Baffin dont il est question sur le site Internet suivant : <<http://npc.nunavut.ca/eng/regions/southbaf/archeol.html>>. L'idée, au départ, était de se servir d'une carte parlante pour partager les connaissances acquises. Malheureusement, de deux choses l'une : ou bien la carte n'a jamais été produite, ou bien on l'a retirée de l'Internet. Une autre organisation du Nunavut, le « Inuit Heritage Trust », a tenu des ateliers sur les noms géographiques à Pond Inlet et Taloyoak pour recueillir des noms géographiques et de l'information à leur sujet, notamment leur provenance. Les toponymes seront soumis à l'approbation de la future commission toponymique du Nunavut, puis diffusés sur des cartes et dans d'autres documents.

En Alberta, la « Friends of Geographical Names of Alberta Society » a réalisé un projet qui a pour nom *Native Mapping Project*. Ce projet avait pour but, selon le rapport qui en a été fait, de renseigner les lecteurs sur les noms géographiques autochtones de l'Alberta et de relater brièvement l'histoire des peuples autochtones dans la province de manière à mieux faire saisir l'importance des toponymes. Essentiellement, le rapport indique les régions de la province occupées par divers groupes autochtones et localise les toponymes associés à chaque groupe, notamment les noms des réserves indiennes.

Le projet « Name Your Place », réalisé conjointement par la « Friends of Geographical Names of Alberta Society » et le programme des noms géographiques (Geographical Names Program) de l'Alberta, s'adresse à toutes les collectivités albertaines, quelles soient autochtones ou non. Il poursuit les buts suivants :

- *enseigner aux collectivités albertaines l'art de recueillir des données toponymiques de manière à ce qu'elles puissent mettre sur pied et réaliser leurs propres projets;*
- *sensibiliser les gens à l'importance de l'information toponymique;*
- *se tenir à la disposition des collectivités albertaines qui désirent entreprendre des projets axés sur la collecte d'information toponymique.*

Internet

Le centre des langues autochtones du Yukon (Yukon Native Language Centre) n'est pas membre de la CTC, mais il a des liens avec la commission toponymique du Yukon (Yukon Geographic Place Names Board). Son site Web se trouve à l'adresse <<http://www.yukoncollege.yk.ca/ynlc/index.html>>. Entre autres activités éducatives, il s'emploie à documenter les toponymes en collaboration avec les aînés des Premières nations.

IV. Conclusion

Comme on peut le constater à la lecture de ce court exposé, la promotion des noms géographiques autochtones remonte à plus d'un siècle au Canada. Elle se pratique aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle provinciale et territoriale, individuellement et collectivement, toujours dans le but de préserver une information précieuse à caractère culturel, historique et spatial.